



Lon'Info

No 34
Juin 2020



AUTORITÉS

2. Le billet du Syndic

INFORMATIONS OFFICIELLES

3. Conseil communal
Défibrillateur au Centre sportif
Abonnements CGN
Fête Nationale
Taille des haies
4. Mesures Covid-19
Enigme
5. Covid-19 Mesures prises par la Municipalité

PERSONNEL COMMUNAL

6. Arrivées et départs de l'administration, naissances

ENVIRONNEMENT

7. ForêtSuisse, les déchets de jardin
Rappel aux visiteurs du Bomelet
8. Episode 2, réserve du Bomelet
9. Rappel, tournée hebdomadaire de ramassage des déchets

ENFANCE

10. Ludo Toujou Chouette
11. Recherche Patrouilleurs scolaires
Pedibus

EGLISE

12. Paroisse protestante
13. Maquette pour le 50ème anniversaire du centre Paroissial de Lonay
- 14 à 15 Eglise catholique

SOCIÉTÉS LOCALES

16. Amis du tir - 100ème anniversaire
17. La Commission culturelle - marché artisanal
18. Les Branle-Cloches - La Vigneronne
19. La Jeunesse -Les rencontres du vendredi
20. Epicerie de Lonay

INFOS GÉNÉRALES

23. Impressum
Prochaines séances du Conseil communal
Prochaines votations
Attestations de bonnes conduites, actes de moeurs

AGENDA

24. Agenda des manifestations 2020

2 Le billet du Syndic



Chères Lonaysannes, chers Lonaysans,

Une pandémie n'est pas une épidémie, c'est malheureusement pire ! Depuis le 22 juin, de nombreuses mesures visant à lutter contre le nouveau coronavirus ont été levées. Les manifestations de plus de 1000 personnes restent interdites, vraisemblablement jusqu'à fin août, mais tout autre rassemblement, réunion et assemblée doivent respecter les directives de l'OFSP.

La Municipalité adresse ses vifs remerciements à chacune et chacun pour avoir respecté au mieux les consignes jusqu'à aujourd'hui. Le virus n'a pourtant pas encore tout à fait quitté la scène, bien au contraire.

La responsabilité individuelle reste essentielle : un lavage régulier des mains avec du savon et le respect des distances offrent la meilleure protection contre une infection. Pour cette raison, continuez de suivre **les règles d'hygiène et de conduite**. Le nouveau coronavirus ne doit pas recommencer à se répandre largement. Il en va de la santé de chacun et de notre économie.

La Municipalité a pris des mesures et régulièrement informé, que ce soit sur les différents panneaux d'affichage que sur le site internet de la Commune ou encore reflété dans la presse.

Les différents coûts, dépenses et non-encaissements provoqués par ce virus seront répertoriés et ce n'est que cet automne que nous pourrons connaître les montants exacts de toutes ces actions. Par ailleurs, il est certain que cela va avoir des influences sur nos finances 2021, mais il est encore bien trop tôt pour en connaître les aboutissants.

L'administration communale a vécu cette période de semi-confinement avec un télétravail partiel et une secrétaire municipale remplaçante en la personne de Madame Elizabeth Jordan, que nous remercions très

chaleureusement pour tout le travail effectué dans des conditions difficiles. C'est le 2 juin dernier que nous avons eu le plaisir d'accueillir notre nouveau Secrétaire municipal, Monsieur Jérôme Ischi. Monsieur Ischi a tout-de-suite été opérationnel dans la gestion du post-semi-confinement. Nous lui souhaitons un bel avenir au sein de l'administration communale.

Le développement des différents projets communaux se poursuivent, car nous avons pu profiter de faire plusieurs réunions en visioconférence avec les partenaires concernés et ceci avec une grande efficacité.

Pour conclure, je mentionnerai l'importance du recrutement de candidats pour les prochaines élections communales qui devrait se faire d'ici l'automne, car le temps court et mars 2021 est bientôt là.

N'hésitez pas de suivre tous ces développements en allant surfer sur le nouveau site internet communal.

Il fait toujours bon vivre à Lonay et c'est avec plaisir que nous nous retrouverons cet automne, pour le prochain Lon'Info.

La Municipalité vous souhaite un excellent été et prenez bien soin de vous.

Votre Syndic
Philippe Guillemain

Horaires de l'administration communale

Lundi : de 10h à 19h non-stop (**sauf vacances scolaires d'été : 8h à 11h et 14h à 16h**)

Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 11h et de 14h à 16h

Mercredi : fermé tout le jour

Coordonnées de contact : 021 804 74 74 ou info@lonay.ch

3 Informations officielles

Conseil communal

Malheureusement suite au Covid-19, la séance du Conseil communal du 1er avril a été reportée.

La première séance s'est déroulée le mardi 23 juin 2020 à 20h15 à la Maison des Pressoirs.

La séance d'acceptation des comptes aura lieu le 8 septembre 2020.

Pour votre information la séance du 6 octobre a été reportée au 7 octobre 2020 et aura lieu au Parlement Vaudois à Lausanne.

Installation d'un défibrillateur

Suite à l'annulation de la séance prévue au mois d'avril, nous avons organisé une nouvelle formation ouverte à l'ensemble de la population, pour permettre une intervention rapide en cas de malaise. Alors à vos agendas et réservez

le 16 septembre 2020, à 19h.

Cette formation aura lieu, à la salle de l'USL du Centre sportif.

Vente d'abonnements CGN

Depuis la réouverture des guichets de l'administration communale vous pouvez voguer sur les rives du Léman, en 1^{ère} classe, à bord des bateaux de la CGN.

Sur le même principe que les cartes CFF, deux abonnements journaliers sont en vente à l'administration communale au prix de fr. 10.- par abonnement et par jour.

Réservez dès maintenant vos cartes en appelant le 021 804 74 72. Un calendrier des disponibilités est en ligne sur notre site Internet www.lonay.ch.



La Fête nationale du 1er août 2020

Comme l'ensemble des communes de la région, la Municipalité a décidé d'annuler la fête du 1er août! Cette décision est directement liée aux mesures restrictives à mettre en place pour le bon déroulement d'une telle manifestation.

Rendez-vous l'année prochaine!

La Municipalité

Taille des haies et arbres

Haies

À la limite de la propriété.

À une hauteur maximale de 60 centimètres, lorsque la visibilité doit être maintenue, et de 2 mètres dans les autres cas.

Arbres

Au bord des chaussées : à 5 mètres de hauteur et à 1 mètre à l'extérieur

Au bord des trottoirs : à 2,50 mètres de hauteur et à la limite de la propriété.



4 Informations officielles

Nouveau coronavirus Actualisé au 3.6.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:

Suivre impérativement les nouvelles règles :

✓ Test

En cas de symptômes, se faire tester tout de suite et rester à la maison.

✓ Traçage

Chaque fois que c'est possible, fournir ses coordonnées pour le traçage.

✓ Isolement/quarantaine

En cas de test positif : isolement. En cas de contact avec une personne testée positive : quarantaine.

Pour rappel :

Garder ses distances.

Recommandé : un masque si on ne peut pas garder ses distances.

Se laver soigneusement les mains.

Éviter les poignées de main.

Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.

Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

Si possible, continuer de travailler à la maison.

www.ofsp-coronavirus.ch

Nouveau coronavirus: assouplissement des mesures

📅 Ce qui change à partir du 22 juin

Fin de l'interdiction de rassemblement dans l'espace public

1000

Événements de max. 1000 personnes autorisés

Manifestations politiques autorisées, port du masque obligatoire (dès le 20 juin)

1,5

Distance minimale de 1,5 m au lieu de 2 m

Autorisation de rester debout dans les bars et les restaurants

Suppression du couvre-feu pour les restaurants, les bars et les boîtes de nuit

Compétitions sportives avec contacts physiques rapprochés à nouveau autorisées

Port du masque vivement recommandé dans les transports publics aux heures de pointe

⚠️ Ce qui ne change pas

Garder ses distances

Porter un masque si l'on ne peut pas garder ses distances

Respecter les règles d'hygiène

Se faire tester en cas de symptômes

Fournir ses coordonnées et permettre ainsi le traçage des contacts

Respecter les mesures d'isolement et de quarantaine

Découvrez votre village



Solution du concours n° 33 de mars 2020

Deux personnes ont reconnu **la borne de la Route de la Chérard**

Les gagnants ont été récompensés et nous les remercions pour leur participation.

Nouvelle énigme

Voici une nouvelle photographie :

où se trouve **cette passerelle?**



Les réponses doivent parvenir, au plus tard le 23 juillet 2020, à l'administration communale au numéro 021 804 74 73.

5 Informations officielles

Pandémie de Covid-19

Mesures prises par la Municipalité de Lonay, jusqu'à fin juin 2020.

En préambule, la Municipalité espère que vous vous portez bien en cette période de sortie de crise sanitaire et de retour à une nouvelle normalité.

Dès début mars, dans son domaine de compétence, la Municipalité a appliqué le principe de précaution et a pris des mesures exceptionnelles pour protéger la population contre la propagation du virus. Un plan de continuité des activités permettant d'assurer les prestations essentielles avec un personnel réduit a été élaboré.

Afin de limiter au maximum les risques de contamination, les places de jeux et de sport, les places et espaces publics ont été clos et rendus inaccessibles. Toutes les manifestations ont été annulées. La Maison des Pressoirs, toutes les salles, le centre sportif, les écoles ont dû être fermés. Par tournus, les employés ont été invités à rester à domicile en télétravail.

La déchèterie a été fermée et ensuite réouverte avec des horaires restreints et un accès limité.

Les guichets de l'administration communale ont été fermés au public du 16 mars au 11 mai 2020. L'administration était atteignable par téléphone et par courriel. Les guichets sont à nouveau ouverts avec les mesures sanitaires en vigueur.

A fin mars, la Municipalité a envoyé un courrier à toutes les personnes de plus de 65 ans pour donner les informations pratiques sur la santé et le Covid.19 et concernant l'aide bénévole mise en place puisqu'ils ont été priés de rester chez eux.

Suivant les recommandations des milieux économiques et de l'UCV (Union des communes vaudoises), la Municipalité a soutenu ses locataires en renonçant à quelques loyers de baux commerciaux qui ont dû stopper leur activité.

A fin avril, la Confédération et le Canton de Vaud ont émis des directives pour organiser un déconfinement progressif en plusieurs étapes à partir du 11 mai 2020, tout en gardant les mesures sanitaires et de distanciation sociale.

Depuis le 11 mai 2020, l'enseignement présentiel a lieu à l'école. L'établissement scolaire a dû mettre en place un plan de protection respectant les consignes sanitaires drastiques émises par le Canton de Vaud. Cela a nécessité l'engagement de tous les concierges. La cantine et l'UAPE ont aussi rouverts. Heureusement, les consignes de désinfection se sont quelque peu allégées à fin mai.

Les salles de sport et de rythmique sont restées fermées jusqu'au 25 mai 2020. Les mesures sanitaires édictées de nettoyage et de désinfection de matériel après chaque utilisation étaient telles qu'elles ne permettaient pas de garantir la sécurité de tous les usagers. La Municipalité a donc donné la priorité à l'éducation physique scolaire et a informé les sociétés locales que si elles entendaient reprendre leurs activités, elles devaient adopter un plan de protection conforme aux directives fédérales et le diffuser à ses membres. En principe, les vestiaires et douches doivent rester fermés.

Le Conseil fédéral a, à fin mai, procédé à de nouveaux assouplissements. De nombreux établissements, installations et manifestations sont à nouveau ouverts et autorisés grâce au plan de protection. Les règles d'hygiène et de distance de l'OFSP sont encore en vigueur.

Les séances du Conseil Communal peuvent à nouveau avoir lieu et les membres peuvent siéger en respectant les règles précitées.

La Municipalité adresse ses vifs remerciements à chacune et chacun pour avoir respecté au mieux les consignes jusqu'à aujourd'hui. Le virus n'a pourtant pas encore tout à fait quitté la scène. Un tout grand MERCI à chacune et chacun de continuer à respecter les règles d'hygiène et d'espace.

N'hésitez pas à visiter le site de l'administration fédérale et de l'OFSP www.bag.admin.ch pour plus d'informations.

Portez-vous bien !

6 Personnel communal



Merci à tout le personnel communal

Nous désirons remercier chaleureusement tout le personnel communal ayant travaillé et s'étant impliqué pendant cette période mouvementée du Covid-19.

De tout cœur un GRAND **MERCI**.

La Municipalité

Départ d'Elisabeth Jordan

Mme Jordan, notre Secrétaire municipale ad interim a terminé son contrat le 23 juin 2020.

Mme Jordan a pris ses fonctions le 23 mars dernier. Elle a dû faire preuve d'une grande autonomie, le télétravail s'étant déjà installé au sein de l'administration.

Grâce à son sens aigu de l'analyse et son expérience, elle a su gérer l'administration d'une main de maître. Nous la remercions chaleureusement et lui souhaitons le meilleur pour la suite de sa carrière.



Arrivée de Jérôme Ischi

Suite au départ de Mme Chloé Carrara et à la fin du contrat ad interim de Mme Jordan, un nouveau Secrétaire municipal a été engagé. Il s'agit de M. Jérôme Ischi.

M. Ischi a travaillé dans d'autres communes vaudoises et connaît donc très bien les ficelles du métier.

Nous lui souhaitons encore une fois la bienvenue.



Arrivée de M. Saliou Barry

Nous souhaitons la bienvenue à M. Barry qui rejoint le Service de la voirie en tant qu'apprenti agent d'exploitation. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir dans sa nouvelle formation.



Départ de Thomas Von Kaenel

Nous désirons féliciter notre apprenti agent d'exploitation qui vient d'obtenir son CFC.

Si vous désirez le féliciter vous aurez la chance de le croiser encore jusqu'au 15 août 2020!

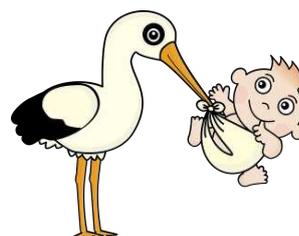
Nous le remercions chaleureusement et lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière.



Naissance

Nos deux collègues, Tamara Imhof et Elodie De Cagna sont devenues Mamans au mois de mars et avril.

Les mamans et les bébés se portent bien. Nous les félicitons de tout cœur et espérons les revoir vite pour faire connaissance avec leurs bébés.





ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Les déchets de jardin, une plaie pour la forêt

Les plantes ornementales exotiques enrichissent nos jardins. Mais les conséquences

peuvent être dramatiques si elles parviennent en forêt. Elles s'y comportent comme

des éléphants dans un magasin de porcelaines...

Nos jardins reflorissent. En cette saison, leurs plantes ornementales font preuve d'une vive exubérance.

Bien des propriétaires ignorent cependant à quel point certaines d'entre elles présentent un grave danger,

aussi belles soient-elles. Exotiques, elles n'ont pas de concurrents naturels chez nous. Elles débordent facilement

au-delà de la clôture du jardin et mettent en péril de précieuses espèces indigènes. Elles peuvent

aussi être porteuses de maladies et de parasites. La forêt est très touchée par ces intrusions. Lorsque ces

espèces importées – on les appelle des «néophytes» – sont introduites dans les bois avec des déchets

de jardin, c'est une catastrophe. Une fois dans la nature, elles deviennent difficiles, voire impossibles à

éradiquer par les propriétaires de forêts et les forestiers. Les néophytes se comportent en forêt comme

des éléphants dans un magasin de porcelaine. Hors de tout contrôle, elles envahissent l'espace et font de

l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes, qui sont les futurs «grands arbres» de nos forêts de demain.

Maladies et parasites font dépérir des arbres

C'est pourquoi les déchets de jardin n'ont pas leur place en forêt. Jamais! Même si les déchets de taille de

la haie ressemblent aux branchages laissés par des bûcherons, même si ce ne sont pas des néophytes

mais des restes de tonte ou le vieux géranium du balcon. Ces déchets verts mettent aussi la santé de la

forêt en danger; ils contiennent des résidus d'engrais, des micro-organismes comme des virus, des bactéries,

des champignons nuisibles. Le problème est si grave que la FAO, l'Organisation des Nations unies

pour l'alimentation et l'agriculture, a déclaré 2020 «Année internationale de la santé des plantes».

Le dépôt de déchets verts en forêt est donc interdit par la loi sur la protection de l'environnement. Et c'est

punissable. Soyez responsables, débarrasser vos déchets verts consciencieusement, comme des professionnels!

Les néophytes? Dans le sac poubelle! Pour le reste, faites appel au service d'élimination des

déchets verts de votre commune, ou bien renseignez-vous à la déchetterie.



Pour de plus amples informations sur la forêt et sa santé consultez www.foretsuisse.ch

Dessin Silvan Wegmann

Rappel aux visiteurs de la Réserve Naturelle du Bomelet.

En cette période d'incertitudes, d'inquiétude et de levée de certaines dispositions contraignantes, heureusement que la nature ne s'arrête jamais. La vie continue et grouille même dans nos étangs. Paradoxalement aussi, le confinement qui devait garder les gens à la maison a attiré un nombre inhabituel de visiteurs profitant du beau temps et d'un printemps exceptionnellement doux pour prendre, souvent avec leurs enfants, un bol d'air et de belle nature. Mais chacune et chacun doit impérativement considérer que nous nous trouvons dans une réserve naturelle, et que les comportements doivent en tenir compte.

Le rappel à nos yeux le plus important est l'interdiction totale d'y promener des chiens. L'Etat de Vaud l'a rappelé le 9 avril 2020 dans un communiqué de presse dont nous reproduisons ici deux extraits:

*Le Conseil d'Etat a modifié, en 2019, le règlement d'application de la loi cantonale sur la faune en intégrant une mesure déjà adoptée par d'autres cantons limitrophes (Fribourg, Genève et Neuchâtel). Cette disposition, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2019, prévoit l'obligation de tenir les chiens en laisse du 1^{er} avril ou 15 juillet en forêt, en lisière de forêt et dans les prairies attenantes à la forêt situées en zone agricole. Le règlement d'application comprend également la possibilité de dénoncer les propriétaires de chiens non tenus en laisse en forêt durant cette même période. L'Etat de Vaud profite des congés de Pâques pour rappeler ces dispositions complémentaires à la législation relative aux sites fédéraux de protection de la faune sauvage **et les réserves de faune cantonales où les chiens doivent être tenus en laisse tout au long de l'année.***

Tenant compte de ce qui précède, le comité de Lonature recommande vivement l'application des prescriptions au moyen des symboles officiels émis par l'OFEV - Office Fédéral de l'Environnement.

Merci à chacune et chacun de s'y confirmer

Jean-Paul GOY



8 Environnement

Au fil des mois, à propos de la faune et la flore à Lonay et à la Réserve Naturelle du Bomelet, Episode 2, préparé par notre membre et ami François Bonzon.

J
u
i
l
l
e
t



Troglodyte mignon

Photo : M.-N. Genton Bonzon

En juillet, le troglodyte chante encore au Bomelet. Son chant porte à 500 m. soit 5000 fois sa longueur, comme une cantatrice que l'on entendrait à 8 kilomètres. C'est un de nos plus petits oiseaux : 10 grammes !

A
o
û
t

En août, vous verrez peut-être passer la cigogne blanche, en partance pour ses lieux d'hivernage. Elle fait de longues étapes, comme celle qui a parcouru en une étape Lausanne-Narbonne, soit 500 km. Il y a 70 ans, l'espèce avait disparu de Suisse. En 2018, grâce aux efforts de réintroduction, on compte 150 couples nicheurs. En 2019 une trentaine de cigognes se sont arrêtées au nord du village.



Cigognes blanches

Photo : M.-N. Genton Bonzon

S
e
p
t
e
m
b
r
e



Martin-pêcheur d'Europe

Birdlife : Oiseau de l'année 2006

En septembre, si vous observez un martin-pêcheur au Bomelet, c'est probablement un jeune à la recherche d'un territoire différent de celui de ses parents. C'est un jeune et c'est déjà un rescapé : on compte que la moitié des jeunes ne vivent pas plus de deux semaines et qu'ils n'ont qu'une chance sur 4 d'atteindre l'année suivante : la faim, le froid, la pollution. Les accidents abrègent leur vie.

O
c
t
o
b
r
e

En octobre et durant tout l'hiver nous pouvons maintenant observer le milan royal. Le réchauffement climatique et l'augmentation de sa population en Suisse font que ce magnifique oiseau est devenu commun. Tant mieux, c'est un grand mangeur de campagnols ! Et les hivers peu enneigés lui simplifient la chasse. Mais si vous empoisonnez les rongeurs, c'est lui qui en subira les conséquences.



Milan royal

Vogelwarte.ch

Nos prochaines activités :

Samedi 31 octobre: Matinée d'entretien au Bomelet

(reportée au samedi 7 novembre en cas de météo défavorable.)

Tournée hebdomadaire de ramassage des déchets

RAPPEL

Conformément à l'art. 2 de l'annexe 2 à la Directive relative à l'évacuation et à la valorisation des déchets, La Municipalité rappelle que:

les déchets faisant l'objet d'une tournée communale de ramassage doivent être déposés, le jour de la collecte, avant 7h, de manière visible et accessible.

Plusieurs cas de sacs éventrés et dispersés ont été signalés du fait qu'ils sont déposés plusieurs jours avant le ramassage.

Nous comptons sur votre collaboration pour éviter que des déchets se répandent dans notre commune.

Par ailleurs, si vous souhaitez acquérir un container pour stocker vos déchets, nous vous rappelons que les couleurs agréées par la Municipalité sont les suivantes :

- **Ordures ménagères en Vert**
- **Papier / Carton en Gris**
- **Déchets organiques en Brun**



Ludothèque Toujou Chouette

Chers amis de la ludo,

Après un printemps très particulier où toutes nos activités ont dû s'arrêter, nous avons été heureuse de pouvoir quand même ouvrir la ludothèque quelques semaines (Préverenges dès le 14 mai et Echandens dès le 13 juin) avant de fermer à nouveau pour les vacances d'été.

La ludothèque (Echandens et Préverenges) va rester fermée du 1^{er} juillet au 26 août.

Nous nous réjouissons déjà de vous accueillir à nouveau pendant la prochaine année scolaire pour continuer à partager des bons temps de jeux en famille ou entre amis !

Toute l'équipe de la ludothèque Toujou Chouette vous souhaite de passer un magnifique été...et continuez à prendre bien soin de vous !

www.ludotoujouchette.ch

Petite annonce

Quelques ludothécaires nous quitteront à la fin de l'année scolaire. Nous recherchons donc des bénévoles qui aimeraient nous rejoindre à la rentrée du mois d'août 2020. Les personnes intéressées peuvent passer nous voir lors des ouvertures pour se renseigner.



RAPPEL DE NOS HORAIRES

Dès le 29 août 2020 Echandens :	SAMEDI	10h00 – 12h00
Dès le 27 août 2020 Préverenges :	MARDI	15h30 – 18h30
	JEUDI	15h30 – 18h30

Fermé pendant les vacances scolaires

ADRESSES DES LUDOTHÈQUES

Préverenges :

Complexe scolaire les Voiles du Léman,
Portacabine côté route
Tél. 079 506 13 82 (heures ouverture)
www.ludotoujouchette.ch

Echandens :

Abri du nouveau collège d'Echandens,
Ch. de Chaney, accès par le niveau du milieu
Tél. 077 470 54 05 (heures ouverture)
www.ludotoujouchette.ch

Afin de garantir la sécurité des enfants sur le chemin de l'école, la Municipalité met au concours des postes de



Patrouilleurs scolaires

Si vous avez plus de 18 ans, et que vous êtes intéressé, nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature, accompagné d'un extrait de votre casier judiciaire, au Service du personnel, chemin de la Poste 12, 1027 Lonay. Voici quelques informations concernant cet emploi :

Objectif : contribuer à la sécurité des élèves sur le chemin de l'école

Lieu : passages piétons à proximité des écoles

Quand : lundi-vendredi, 4 fois par jour, sauf le mercredi, 2 fois par jour

Pour plus d'informations, 021 804 74 70 ou info@lonay.ch.

Cette activité est rétribuée selon le Règlement du personnel. De plus, une formation est dispensée par la Gendarmerie.

Pedibus : A pied. A l'école. Accompagné

Le Pedibus, c'est quoi ?

Le Pedibus est une « ribambelle » d'enfants qui se rendent à pied à l'école, sous la conduite d'un adulte. Chaque parent qui inscrit son enfant au Pedibus s'inscrit également pour le conduire, selon les besoins.

Pedibus, comment ça marche ?

C'est tout simple et ça marche comme un vrai bus, mais à pied. L'enfant rejoint le Pedibus à un arrêt et fait ainsi le trajet à pied avec ses copains, sous la conduite d'un adulte. Après l'école, le Pedibus le ramène à l'arrêt le plus proche de chez lui.

- L'itinéraire est déterminé par les parents.
- L'horaire est choisi en fonction des besoins des familles.

- Les conductrices et conducteurs qui mènent le Pedibus à tour de rôle sont le plus souvent des parents, mais peuvent aussi être des mamans de jour, grands-parents, aînés du quartier, etc.

- Les arrêts sont signalés par des panneaux.

Créer une ligne Pedibus, c'est facile !

La Coordination Pedibus Vaud est à votre disposition pour vous aider à démarrer votre ligne et vous fournir du matériel de sécurité. Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet.

Coordination Pedibus Vaud, ATE
Association transports et environnement,
076 330 83 58,
vaud@pedibus.ch



Pour une mobilité
d'avenir **ate**



Paroisse Lonay-Préverenges- Vullierens

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas !

A l'heure vous lirez cette page les consignes du jour auront évolué. Mais c'est sûr :

Vos pasteures sont là !

Elles répondent à vos téléphones et à vos mails. Elles se déplacent. Elles font preuve d'imagination pour vous offrir méditation et réflexion à distance ou non.

L'Eglise ne dort pas !

Ses collaborateurs et collaboratrices - dont vos conseillers et conseillères paroissiaux - restent actifs, impliqués et disponibles à vos requêtes.

Les temples habituellement ouverts le restent.

Nous nous réjouissons : le 14 juin et les 2 dimanches qui suivent, nous espérons pouvoir nous rassembler pour le culte à 10h, au temple de Denges (à vérifier !) Pour les services funèbres, il est recommandé de ne pas se réunir à plus de 50 personnes et de tenir compte de l'espace qu'offre le temple.

Vous pouvez toujours consulter les cultes sur le site de la paroisse, de même que les Newsletters et vidéos en lien à notre chaîne Youtube.

Vous pouvez vous inscrire à la Newsletter et recevoir Nouvelles et cultes par la poste :

paroisselpv@bluewin.ch 021 803 63 23



Les activités enfance et KT sont en pause.

Le site vous propose des liens vers des histoires et des activités qui peuvent vous intéresser.

Les KidsGames auront-ils lieu du 10 au 14 août ? La réponse sera donnée début juin.

Pour le bien de chacun-e, nous respectons – avec le soutien des Municipalités - les prescriptions de la Confédération, du Canton et de l'EERV.

Site : www.lonaypreverenges.eerv.ch / I. Jaillet : 021 331 56 17 / C.Masson-Neal : 021 331 56 83 / Corinne Méan : 021 331 57 43 / Linda Sibuet : 078 209 40 95

Informations rédigées le 8 mai 2020

La maquette pour le 50^{ème} anniversaire du Centre Paroissial de Lonay est exposée !



Allez regarder la baie vitrée du Centre Paroissial, notre maquette du 50^{ème} y est exposée.

Elle est là, prête à accueillir encore d'autres petits personnages qui doivent représenter toutes les personnes invitées au Centre ou occupants occasionnels du Centre (jeunes, aînés, sociétés, groupes de toutes sortes, conseils et comités, etc).

Chacun se représente sur un personnage brut en peignant, collant, coloriant selon son imagination.

Une fois rassemblés tous ces personnages, nous photographierons la maquette et nous suspendrons ces photos le long des corridors ou dans les salles du haut en souvenir de ce 50^{ème} anniversaire.

Venez admirer, prenez un des personnages à décorer qui se trouvent dans la boîte à lait du Centre, représentez-vous au mieux avec de la peinture, des collages ou de bons feutres et ramenez-nous l'œuvre à votre image !

Les autres festivités, prévues pour la fin du mois de juin, sont pour le moment renvoyées à une date ultérieure



Rens. F.Bonzon 021 802 66 00



Le catéchisme débute lorsque les enfants entrent en 3P.

Informations et inscriptions pour la prochaine rentrée **jusqu'au 31 juillet** :

Morges

evelyne.tasev@cath-vd.ch - 079 715 05 05

Aubonne-Rolle-St-Prex

alice.nielsen@cath-vd.ch - 078 709 28 97

Vous avez manqué l'entrée au catéchisme de votre enfant? Il n'est jamais trop tard, contactez-nous.

www.cath-vd.ch

Apples-Aubonne-Bière-Gimel-Morges-Préverenges-Rolle-St-Prex



M.E.R.C.I



En cette fin d'année pastorale, c'est à chacune et chacun d'entre vous, bénévoles et paroissiens, que s'adressent nos remerciements pour vous signifier notre gratitude afin de vivre et faire Eglise ensemble.

Par la place que vous avez dans notre Unité pastorale, par votre engagement et votre investissement, chacun à la mesure de ses possibilités et de ses talents, vous contribuez à ce que nos paroisses et notre unité pastorale soient une Église toujours plus belle et vivante. Ceci ne serait pas possible sans toutes vos contributions.

Nous aimerions vous remercier plus particulièrement cette année, pendant ce temps de crise que nous avons vécu. Chacun de vous s'est engagé là où il était, dans sa famille, son immeuble, son quartier, son village, sa ville... il a rendu plus supportable, moins solitaire et plus solidaire cette période de confinement. Les personnes isolées vous en sont très reconnaissantes. Que tous ces liens qui se sont tissés et créés, puissent continuer à s'épanouir et grandir dans le futur. C'est le commandement fondamental du chrétien, qui a été mis en priorité, aimer notre prochain et en prendre soin. Que le Seigneur vous bénisse et vous comble de ses bienfaits !

L'équipe pastorale



- **Aide financière** : L'association œcuménique **St-Vincent-de-Paul de la région Morgienne** aide des familles à éviter de tomber dans une trop grande précarité par un accompagnement financier ou/et administratif bénévole. **Vous pouvez verser un don au CCP 17-329309-1 ou IBAN CH42 0900 0000 1732 9309 1.** Infos : <https://www.saintvincentmorges.ch/>

- **Bénévolat** : Ces activités solidaires tournent grâce à des bénévoles. L'envie de vous y engager vous titille ? N'hésitez pas ! (Contactez *Françoise Gariazzo, Pastorale sociale et de rue, 079 813 81 35*)

UN GRAND MERCI !

N'oublions pas : la précarité peut toucher tout le monde ! Besoin d'un coup de main ? Nous sommes là pour vous !

MEMO : 6 JUIN – 30 AOÛT 2020

1. Plus que quatre paroisses légitimement établies retenues pour les célébrations eucharistiques durant cette période du 6 juin au 30 août 2020, en fonction des places assises-autorisées : **Aubonne : 20 places, Morges : 40 places ; Rolle : 40 places ; Saint-Prex : 36 places.**

2. Nous réfléchissons dans l'immédiat au viatique pour les personnes âgées et les malades, ainsi qu'à une pastorale adaptée pour les « communautés annexes » que nous n'oublions pas : Apples, Bière, Gimel et Préverenges.

3. Les jours et horaires des messes en semaines restent inchangés, sauf la messe de mercredi matin à Morges, qui passe de 7h00 à 8h30.

4. Restez attentifs aux jours et horaires d'ouverture des églises qui varient selon le lieu. Des affiches sur les portes des églises vous renseignent.

5. Messes supplémentaires : Saint-Prex : samedi soir ; Morges : dimanche matin.

6. Samedi soir à Morges : plus de messe en français. Mais une seule messe en langue espagnole.

7. Dimanche matin à Saint-Prex : plus de messe en portugais. Elle est transférée à la Longeraie (1ère messe + 2ème au même endroit).

8. Dimanche soir à la Longeraie : plus de messe en français. La chapelle de la Longeraie étant exclusivement réservée à la mission de langue portugaise.

9. Durant les messes : **sans déplacer les chaises, les fidèles prennent place aux endroits marqués. Le chant de l'assemblée est réduit. Les quêtes, les paniers seront placés à la sortie. L'échange du signe de Paix est supprimé. Le dialogue » le « Corps du Christ » - « Amen » est prononcé communautairement avant que l'on procède à la communion qui est autorisée.**

10. **Pour participer aux messes de semaine, prière d'inscrire sur un papier vos coordonnées et n°de téléphone, à déposer à l'entrée.**

Pour maintenir la discipline et respecter les normes sanitaires dans nos assemblées, nous lançons un appel au bénévolat en vue de mettre, rapidement, en place des équipes d'accueil (placiers et préfets d'ordre) et d'entretien (avant et après chaque célébration). Ainsi, ce plan cadre et ces restrictions correspondent à un amour bien compris du prochain et de soi-même. Nous vous remercions d'avance et nous nous réjouissons de vous retrouver pour les célébrations.

POUR VOUS INSCRIRE AUX MESSES DU WEEK-END

1. Il vous suffit d'aller sur <https://www.kelmesse.org/>

2. Sélectionnez "Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg".

3. Dans "Votre paroisse", choisissez "Unité pastorale La Venoge-l'Aubonne" puis cliquez sur "Envoyer".

4. Ensuite, indiquez la date où le paroissien souhaite participer à la messe.

5. Une fois la date sélectionnée, cliquez sur "Voir les horaires des messes pour cette date".

6. Sous "Horaire", sélectionnez la messe souhaitée (il est indiqué les places restantes).

7. Enfin, écrivez le nom de famille du paroissien, le nombre de personnes qui viendront ensemble et l'adresse e-mail (de la paroisse) pour recevoir la confirmation d'inscription.

8. Cliquez sur "Envoyer", et l'inscription est prise en compte.

Ou par téléphone :

- Pour la **paroisse de Morges et communautés (Préverenges, Apples, Bière)** : 021 811 40 10

- Pour **Rolle – Aubonne – St-Prex et communautés (Gimel)** : joindre nos prêtres

Délai d'inscription aux messes de samedi et dimanche : **vendredi à 11h00**

Abbé Charlemagne Diawara-Doré 076 630 40 75

Abbé Guy Jeanmonod 079 225 16 68

Abbé Jean Bosco Rwasha 079 371 31 69

Abbé Jean Burin des Rozières 079 742 32 18

Mission espagnole 076 479 09 39

Mission italienne 079 838 24 80

Mission portugaise 078 841 65 63

021 811 40 10 paroisse.morges@cath-vd.ch

021 825 15 68 paroisse.rolle@cath-vd.ch

pedro.delgado@cath-vd.ch

morges@missioni.ch

defreitas.raimundo@hotmail.ch

100ème anniversaire



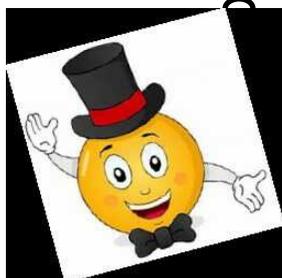
BANQUET - SPECTACLE avec LES SISSI'S

Samedi 5 septembre 2020

Maison des Pressoirs à Lonay

dès 19.30 heures

Fr. 70.—
Par pers.



Apéritif

Feuilleté aux chanterelles

Filet mignon sauce moutarde à
l'ancienne

Gratin dauphinois

Jardinière de légumes frais

Tiramisu maison

Inscrivez-vous vite, les places sont limitées!

Info & inscription: info@adtlp.ch

Amis du tir Lonay-Préverenges

Adresse d'association

1027 Lonay



RECHERCHE

Pour l'animation du marché artisanal du 12 septembre 2020, la Commission Culturelle de Lonay est à la recherche d'un petit groupe de musiciens (2-3 membres) mobiles, qui se déplaceront entre les stands et dans la zone restauration.



Intéressés ?

Merci de prendre contact avec Sandrine Guillin Borremans (079/460.55.72)

La Commission Culturelle vous convie à son désormais traditionnel marché artisanal **le samedi 12 septembre 2020**.

Ce dernier aura lieu sur le chemin de la Poste en cas de beau temps et à la salle des Pressoirs en cas de pluie.

Venez nombreuses et nombreux !



18 Sociétés locales



Les Branle-Cloches de Lonay

Nous sommes la troupe de théâtre de Lonay et animons la grande salle chaque année avec nos six spectacles depuis déjà 10 ans.

Nous répétons tous les **mardis à la maison des Pressoirs de 20h à 22h.**

Actuellement nous sommes une équipe de 8 acteurs et de 4 personnes pour le staff.

Si vous aimez l'amitié, jouer, vous éclater, vous occuper des costumes ou des décors, tenir la buvette, alors venez nous rejoindre. **"Notre moteur, c'est la passion."**

Nous allons justement choisir la nouvelle pièce pour la prochaine saison.

Marie Vanolli 02.02.2020 - 11:39



Renseignements au 076 366 96 54

A tout bientôt peut-être !



La Vigneronne de Lonay

Après ce confinement où nous avons dû stopper toutes nos activités, nous sommes confiants et reprenons nos répétitions le

Lundi 7 septembre à 20h au centre paroissial de Lonay.

Nous sommes une chorale de 34 chanteuses et chanteurs et avons un répertoire éclectique.

Si vous aimez la musique, chanter et partager de beaux moments d'amitié, alors venez nous rejoindre, nous vous attendons.

Renseignements au 076 366 96 54

A tout bientôt!

Le Comité





LES RENCONTRES DU VENDREDI

APERÔ A LA ROULOTTE

Place de Carouge à Lonay

**DU 26 JUIN 2020
AU 21 AOUT 2020**
de 17h00 à 22h00

**ambiance
retrouvailles
petite restauration**

**NOMBRE DE PLACES
LIMITÉES**

En respectant les normes sanitaires édictées par le Conseil Fédéral

LE PROGRAMME

- | | |
|----------------------|----------------------------------|
| VE 26.06.20 : | SOIREE VILLAGEOISE |
| VE 03.07.20 : | SOIREE ANNEES 80 |
| VE 10.07.20 : | SOIREE BEER-PONG |
| VE 17.07.20 : | SOIREE PAELLA* |
| VE 24.07.20 : | SOIREE PALEO, Céline Dion |
| VE 31.07.20 : | FERMÉ |
| VE 07.08.20 : | SOIREE HAMBURGERS* |
| VE 14.08.20 : | SOIREE RACLETTE* |
| VE 21.08.20 : | SOIREE GRILLADES* |

LA ROULOTTE

- * Inscriptions obligatoires uniquement pour les repas des soirées à thème
- Traçage à l'entrée, obligation de laisser les coordonnées d'un membre du groupe
- Dernier service à 21h45

079 192 56 54
jeunesse.lonay@gmail.com



ÉPICERIE LONAY DE

AUX 4 SAISONS

Vacances au pays de l'Épicerie

Cet été, à pied ou à vélo, partez à la découverte du terroir où s'épanouissent les trésors culinaires en vente à l'Épicerie.

En selle ou en semelle pour le Grand'Tour des délices du palais.

Départ au milieu des parfums enivrants de la Boîte à thé, à Morges. Ragaillardis, on attaque la montée jusqu'à Clarmont, royaume des bricelets sucrés ou salés. Là, on vire à l'ouest, poussé par une bise coriace. Voici Gland, gage céleste de *L'absolument chocolat*.

La virée continue vers Borex, rivage impétueux d'une féra palpitante. Après une sieste solaire, cap à l'est. Aubonne, et son bourg. Les fromages de chèvres de chez Burnet, promettent l'extase aux portes de l'Arboretum. A travers champs et prairies, on rejoint Vuillerens. Les viandes exquise de la ferme de la Croix n'ont d'égales que les flûtes salées.

Après tant de salaisons, la soif de fait sentir. Le gosier réclame son lot de jus de pommes de Grançy, suave et rond comme la campagne vaudoise qui glisse du Jura au Léman.

Avant de perdre pied, il faut grimper jusqu'à Montricher pour se jeter dans les bras de sa pâte à gâteau éternelle. Au pied du Mont Tendre, c'est l'heure d'entamer la descente. L'Isle surgit comme un rêve des Tropiques. Les filets de truites fumés nagent heureux dans la Venoge, davantage qu'une rivière, un poème.

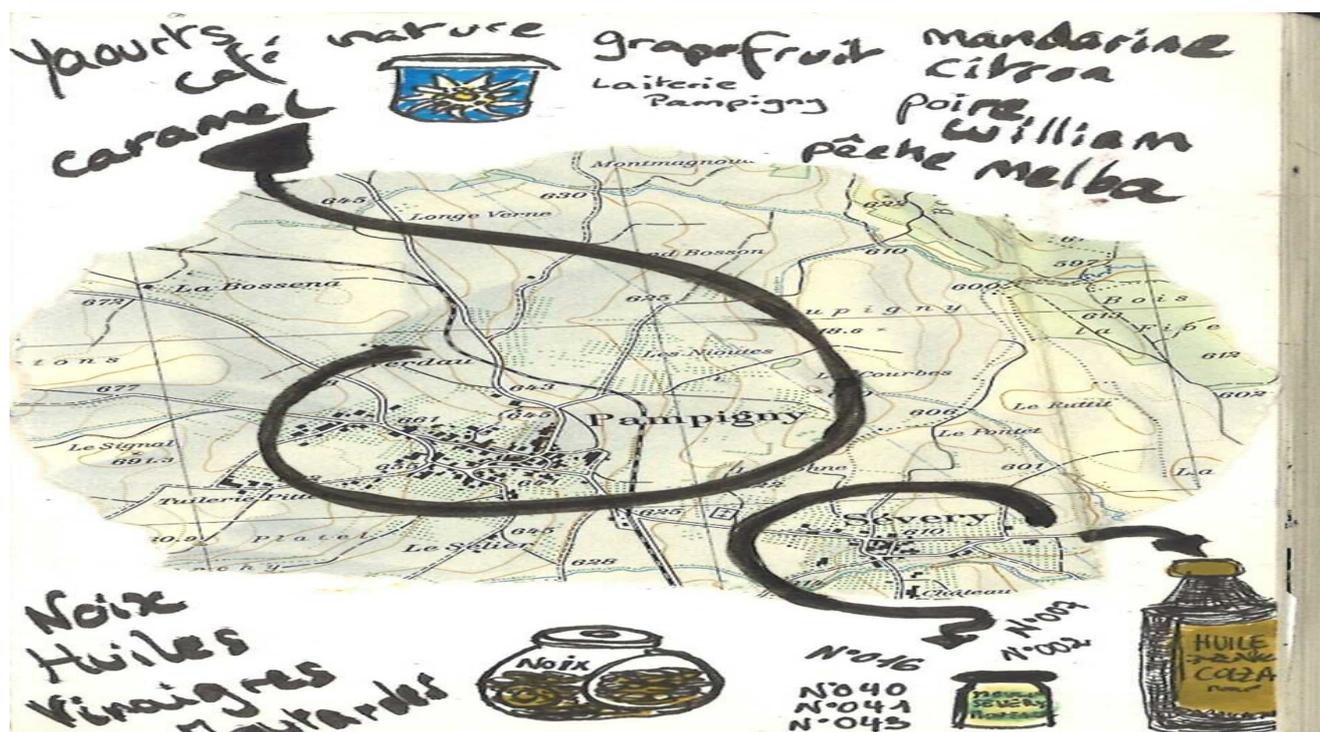
Plus bas encore, les cheveux au vent, le beurre de la laiterie de Pampigny enrobe le ciel d'une joie grasse. Et que dire des huiles et moutardes du Moulin de Sévery, juste à quelques pas; une explosion de saveurs terrestres pour ce millénaire déroutant.

On déboule en trombe à Cossonay, sans crier gare. La boucherie de la Venoge débite côtelettes et filets du cru. En un coup de vent, voilà Denges. Rossier frères trient en grands seigneurs les légumes indigènes.

Pour finir, si l'envie du large vous prend, songez à déguster le très rock and roll Urban Kombucha de Lausanne ou à pousser jusqu'à Echallens pour surfer sur les farines du Moulin. Enfin, pour les plus audacieux, les saucissons d'Anniviers valent toutes les destinations du monde.

Un cycliste gourmand aux mollets drus de l'Épicerie de Lonay





Horaire des vacances du 6 juillet au 23 août 2020

Lundi	7h30-12h30	17h00-19h00
Mardi	7h30-12h30	17h00-19h00
Mercredi	7h30-12h30	FERME
Jeudi	7h30-12h30	17h00-19h00
Vendredi	7h30-12h30	17h00-19h00
Samedi	8h00-12h30	FERME

CONTRIBUER À LA VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE DU VILLAGE

DÉVELOPPER LA PROXIMITÉ ET L'IMPLICATION DANS LA RÉGION

PRIVILÉGIER LA VENTE DE PRODUITS DE BASE, RÉGIONAUX ET DE QUALITÉ

CONTRIBUER AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

S'ENGAGER DANS LE BÉNÉVOLAT

SOUTENIR LES JEUNES ET LEURS INITIATIVES

IMPRESSUM

Editeur

Municipalité de Lonay

Rédaction

Administration communale

Natacha Bruchez

administration@lonay.ch

021 804 74 73

Délais

rédactionnels

Parutions

16.10.2020

mi-novembre 2020

01.02.2021

mi-mars 2021

10.05.2021

fin juin 2021

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Ce journal paraît 3 fois par année

Tirage : 1'400 exemplaires

Aussi disponible sur : www.lonay.ch

Site Internet communal

La Municipalité vous invite à consulter régulièrement le site Internet www.lonay.ch qui est un moyen de communication officiel! Retrouvez toutes les informations actualisées!

Attestations de bonne conduite Actes de mœurs

La Municipalité de Lonay a pris la décision de ne plus émettre d'attestation de bonne conduite ni d'acte de mœurs. Cette décision est effective depuis le 16 juin 2020. Un justificatif est disponible sur notre site Internet.

Prochaines séances du Conseil communal

Mardi 8 septembre 2020, 20h15

Mercredi 7 octobre 2020, 18h00

*(cette séance aura exceptionnellement lieu, au Parlement cantonal, dans la salle du Grand Conseil
rue Cité-Devant 13, 1005 Lausanne)*

Mardi 8 décembre 2020, 20h15

Ces séances sont **publiques**.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés sur notre site Internet www.lonay.ch, rubrique « Officiel ».

PROCHAINES VOTATIONS

Dimanche 27 septembre 2020

Dimanche 29 novembre 2020





Juillet

Vendredi 3 juillet 2020
Vacances scolaires

Vendredi 3 juillet 2020
Open Bar de la Jeunesse
Place de Carouge,
17h00 à 22h00

Vendredi 10 juillet 2020
Open Bar de la Jeunesse
Place de Carouge,
17h00 à 22h00

Vendredi 17 juillet 2020
Open Bar de la Jeunesse
Place de Carouge,
17h00 à 22h00

Vendredi 24 juillet 2020
Open Bar de la Jeunesse
Place de Carouge,
17h00 à 22h00

Août

Vendredi 7 août 2020
Open Bar de la Jeunesse
Place de Carouge,
17h00 à 22h00

**Du dimanche 9 août au
vendredi 14 août 2020**
KidsGames
Centre sportif En Faclay

Vendredi 14 août 2020
Open Bar de la Jeunesse
Place de Carouge,
17h00 à 22h00

Samedi 15 août 2020
**Tournoi de Pétanque du
FC Lonay**
Centre sportif En Faclay

Vendredi 21 août 2020
Open Bar de la Jeunesse
Place de Carouge,
17h00 à 22h00

Samedi 22 août 2020
Tournoi du LonayBoules
Centre sportif En Faclay

Lundi 24 août 2020
Rentrée scolaire

Septembre

Samedi 5 septembre 2020
**Repas du 100^{ème} anniversaire
des Amis du Tir Lonay-
Préverenges**
Maison des Pressoirs

Samedi 12 septembre 2020
**Marché artisanal
Commission culturelle**
Maison des Pressoirs

Vendredi 26 septembre 2020
**Festival de Pâtes du Centre
paroissial**
Maison des Pressoirs

Octobre

Vendredi 9 octobre 2020
Vacances scolaires

Vendredi 9 octobre 2020
Repas de soutien du FC Lonay
Maison des Pressoirs

Lundi 26 octobre 2020
Rentrée scolaire

**Samedi 31 octobre 2020 (OU
07.11.2020)**
**Matinée d'entretien du Bomelet
par Lonature**
Réserve naturelle du Bomelet

Novembre

Dimanche 1er novembre 2020
Match aux cartes
FC Lonay
À la maison des Pressoirs

Samedi 28 novembre 2020
**Repas de fin d'année du FC
Lonay**
À la maison des Pressoirs

Décembre

Vendredi 18 décembre 2020
Vacances scolaires

Mercredi 23 décembre 2020
Fermeture de l'administration
communale jusqu'au **lundi 4
janvier 2021**

Jeudi 31 décembre
Nouvel-an
Par la Jeunesse
À la maison des Pressoirs

*Mises à jour régulières et
complément d'informations sur
www.lonay.ch*

